



Rapport d'activités 2015

Les activités du CE Néra ont été peu nombreuses comme évoqué dans l'introduction, néanmoins l'association a participé :

❖ Groupe sensibilisation des jeunes

- Distribution de dossiers de sensibilisation à la gestion de la ressource en eau (dossier comprenant le livret principal « Bourail, au fil de l'Eau », le livret complémentaire, des autocollants et des flyers sur l'économie d'eau, des crayons de couleurs et un crayon de papier, aux élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles de Bourail.
- Participation à la Journée « WORLD CLEAN UP 2015 » organisée par Monsieur Jeanny-Claude BEGE, Conseiller principal d'éducation au collège L.DJIET, durant laquelle une vingtaine d'élèves ont été présents. En première partie, Monsieur Olivier HOUDAN a fait en classe, un exposé sur le Vétiver et son rôle dans la protection des berges, puis sur la plantation de Vétiver (RT1 rive droite de la Néra). Les élèves ont ensuite participé avec des membres de l'association au nettoyage de déchets sur les abords de la RT1. A l'issue de cette journée, les membres du CE Néra ont distribué à chaque élève un encas et une boisson.

○ Photo gwen





- L'association CE Néra a remis divers posters et documents de sensibilisation aux enseignements des différents établissements scolaires de la commune de Bourail.

❖ Groupe préservation des milieux naturels

Décembre 2015 - Rédaction de la lettre d'information du CE NERA « Inf'EAU » n°5 sur les périmètres de protection des tribus du Nord de la commune : Azareu, Col des Roussettes, Pothé, Ny, Bourégahou1 et 2, Bouirou.

PRÉLEVEMENTS D'EAU POUR LA CONSOMMATION HUMAINE SOUS HAUTE PROTECTION !

Pour permettre la protection des eaux prélevées pour la consommation humaine, les points de prélèvements sont protégés par la mise en place de périmètres de protection des eaux (ou PPE).

Mais qu'est-ce qu'un périmètre de protection des eaux (PPE) ?

- Un PPE est :
- Une zone délimitée autour d'un captage d'eau dans laquelle des mesures de protection sont prises pour limiter les risques de pollution des eaux.
 - Une mesure de prévention qui permet d'éviter l'installation d'activités polluantes à proximité des captages.
 - Un outil indispensable à la gestion durable de la ressource en eau : en protégeant leurs captages, les communes assurent la continuité des réseaux d'adduction et limitent l'utilisation de moyens coûteux de traitement de l'eau.
 - Une mesure de santé publique : la consommation d'une eau polluée peut avoir des conséquences graves sur la santé humaine.

Chacun d'entre nous doit veiller à préserver le milieu naturel de toutes sources de pollution pour nous garantir une eau potable de qualité et limiter les coûts de son traitement.

LES PPE DE BOURAIL

BAMASAN	arrêté 74-609/CG du 02/12/1974
DILOU	arrêté 76-460/CG du 03/12/1990
COU-ÈRE-BOSCHERTTES	arrêté 2015-436/CG du 21/07/2015
AZAREU	arrêté 2015-493/CG du 11/07/2015
NFI 1	arrêté 2015-434/CG du 11/07/2015
NFI 2	arrêté 72-440/CG du 09/10/1991
POÏRE	arrêté 69-449/CG du 13/03/1969
BOURBEGANZI 1	arrêté 2015-344/CG du 25/11/2014
BOURBOU	arrêté 2015-497/CG du 20/06/2015
LIENS	arrêté 848 du 10/06/1986
BOURBEGANZI 2	arrêté 2015-458/CG du 11/08/2015
CLUMAC (Frang) et NEUBAROU (Frang)	arrêté 69-150/CG du 13/03/1969

Un exemple de panneau signalant un PPE

à la fois des PPE de Bourail

Edite eau
Ensemble pour préserver notre eau potable

Cette période bouillonnante par le pluriennal de l'eau, les premières depuis plusieurs décennies, nous rappelle que l'eau est une ressource vitale très fragile qu'il nous appartient d'économiser et de protéger durablement pour nos biens, nos vies et nos activités économiques.

L'eau que nous buvons au robinet est extraite dans le milieu naturel par captage. Elle est ensuite traitée pour être rendue potable puis distribuée à chaque maison raccordée au réseau. Les points de prélèvements de l'eau dans le milieu naturel doivent être protégés et préservés de toute pollution à proximité. C'est le rôle des périmètres de protection des eaux.

Dans ce numéro d'Inf'eau, nous vous intéressons particulièrement aux périmètres de protection, des espaces indispensables à la qualité et la quantité de notre eau.

L'eau est un bien fragile, sa protection doit être assurée par tous et pour le bien de tous.

Le Conseil de l'eau de la Néra

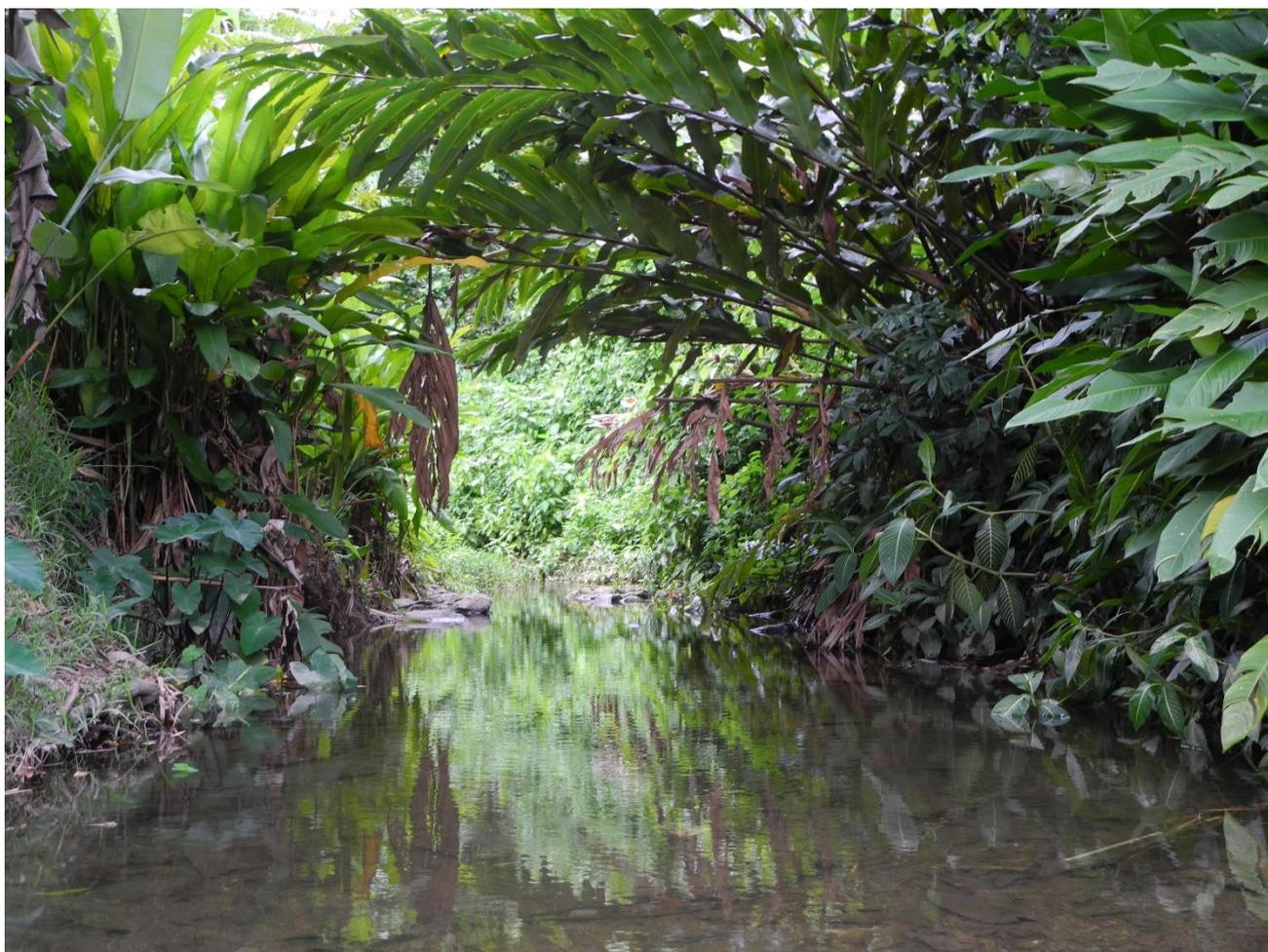
Le saviez-vous ?

Un captage est un point de prélèvement d'eau superficielle ou souterraine (ex: un barrage, un forage, un puits, une tranchée drainante...).

La pollution de l'eau d'un captage peut être irréversible : les traitements de dépollution ne sont pas toujours possibles et coûtent très cher.

❖ Groupe quantité et qualité de la ressource en eau

Novembre 2015 - Dans le cadre de la politique publique agricole provinciale, le CE NERA accompagne le bureau d'études Thésée chargé par la Province Sud de définir le bilan de la ressource en eau de la rivière BOGHEN (collaboration, mise à disposition d'un bureau et de la ligne internet).



❖ Groupe agriculture

- Participation à la restitution des assises provinciales 2014 de l'agriculture qui se sont déroulées à Bourail.



- Le CE NERA n'a pas été invité à participer au Festival Plein.

❖ **Groupe communication**

- L'association a accompagné et participé à la réalisation de l'émission « Les rivières de Nouvelle-Calédonie » produite par Madame Sylvie MEOUNE de NC 1^{ère} comme suit :
 - Interview de l'animatrice sur le CE Nera, et visite des locaux du CE Nera
 - Visite de l'exploitation agricole de Monsieur Andrew BONE (Vice-président de l'association CE Néra) pour filmer un arrosage de plantation,
 - Visite et interview sur le site pilote de revégétalisation des berges sur la Douencheur réalisé par le service de la sylviculture, de l'eau et de la lutte contre l'érosion de la DDR avec Monsieur Olivier JULLIEN (adhérent de CE Néra).
 - Interview de Monsieur Taïeb AIFA (adhérent de CE Néra) devant le site pédagogique de plantation de vétiver le long de la NERA ;
 - Ce documentaire sera diffusé en décembre 2015, NC1ère s'est engagée de nous informer de la date de la diffusion. Une copie de cette diffusion pourra être demandée auprès de la Direction de la communication de NC 1^{ère}.

Un Conseil de l'eau, au chevet de la Néra depuis quatre ans

- Par Elif Kayi
- Publié le 23 décembre 2015 à 10:57, mis à jour le 23 décembre 2015 à 10:56

La Néra, ce fleuve côtier de la côte Ouest de Nouvelle-Calédonie, s'écoule sur la commune de Bourail et se jette dans le lagon. Il y a quatre ans, le Conseil de l'eau de la Néra a été créé pour protéger cette ressource naturelle fragilisée.



Retrouvez le reportage en images de Sylvie Hmeun et Nicolas Fasquel pour NC1ère, premier volet de la série "Des rivières et des hommes" :

- Le CE Néra a participé et encouragé le CE La Foa lors de sa reconstitution. L'association a transmis copies de divers documents à la Mairie de La Foa (statuts, règlement intérieur, historique des actions menées depuis sa création).
- Elle a présenté les divers supports de sensibilisation qu'elle utilise (affiches, panneaux, livret «Bourail, au fil de l'eau », flyers etc.) et échangé sur son fonctionnement. Les membres du CE Néra participent aux diverses réunions de mise en place des commissions et durant lesquelles ils transmettent leur savoir faire et leur expérience.